

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT - TRAME VERTE ET BLEUE

Légende :

Réservoirs de biodiversité

- à dominante de la trame verte
- à dominante de la trame bleue
- ~ Réservoirs biologiques SDAGE
- ~ Cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés
- ~ Zones humides
- Pelouses sèches

Corridors écologiques

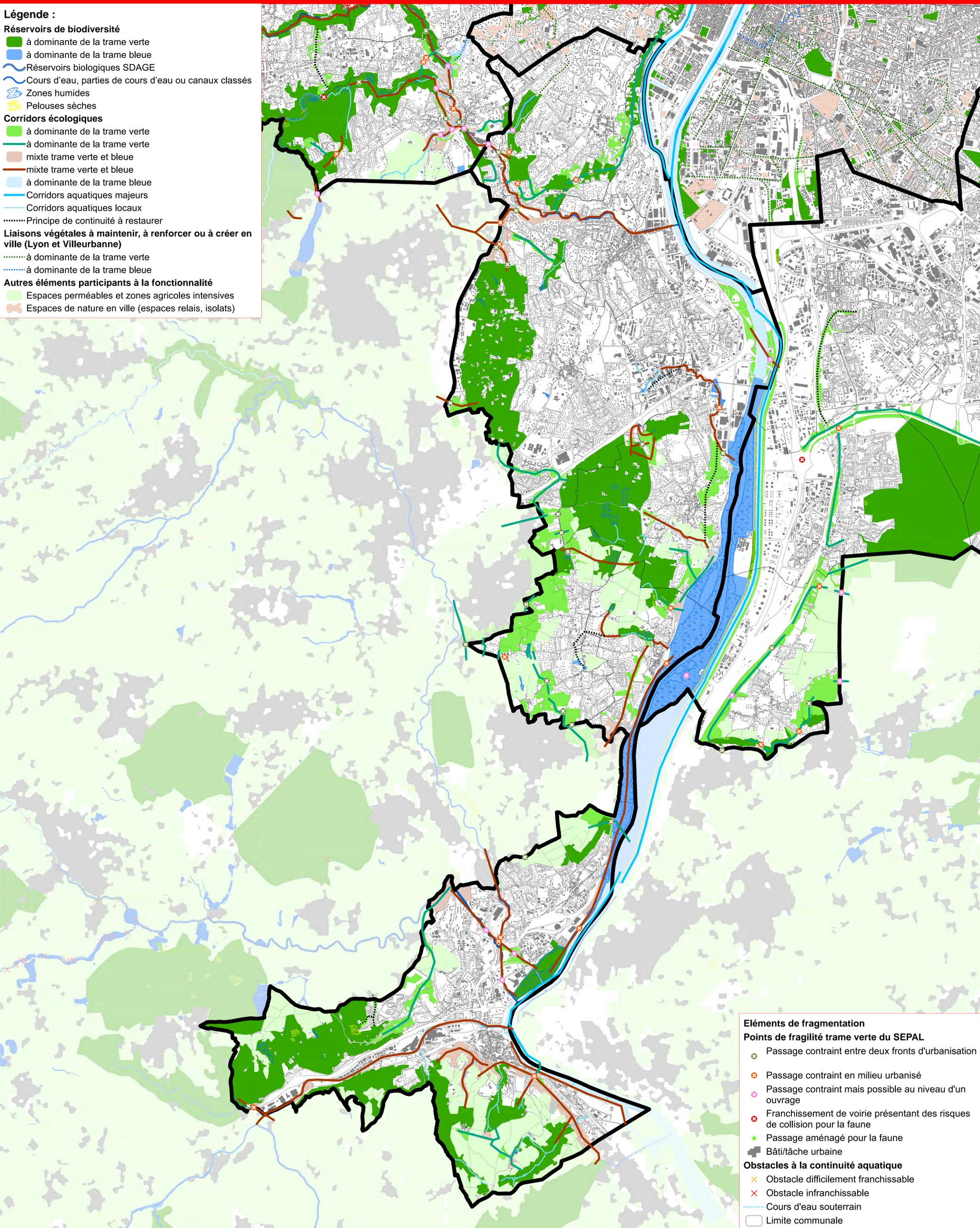
- à dominante de la trame verte
- à dominante de la trame bleue
- mixte trame verte et bleue
- mixte trame verte et bleue
- à dominante de la trame bleue
- Corridors aquatiques majeurs
- Corridors aquatiques locaux
- - - - Principe de continuité à restaurer

Liaisons végétales à maintenir, à renforcer ou à créer en ville (Lyon et Villeurbanne)

- - - - à dominante de la trame verte
- - - - à dominante de la trame bleue

Autres éléments participants à la fonctionnalité

- Espaces perméables et zones agricoles intensives
- Espaces de nature en ville (espaces relais, isolats)



Eléments de fragmentation

Points de fragilité trame verte du SEPAL

- ⊗ Passage contraint entre deux fronts d'urbanisation
- ⊗ Passage contraint en milieu urbanisé
- ⊗ Passage contraint mais possible au niveau d'un ouvrage
- ⊗ Franchissement de voirie présentant des risques de collision pour la faune
- ★ Passage aménagé pour la faune
- Bâti/tâche urbaine

Obstacles à la continuité aquatique

- ✕ Obstacle difficilement franchissable
- ✕ Obstacle infranchissable
- - - - Cours d'eau souterrain
- Limite communale



Echelle : 1/22 000

0 1 2 Kilomètres

Données disponibles au moment de l'élaboration du diagnostic de 2013 à 2016
Sources : Mosaïque Environnement, DREAL, Georhonealpes, SEPAL, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise
Fonds : Métropole